

NEWS

SOLIDARNOSCI

DATE: 15 Avril 1984

B.D.I.C

No: 21

LA NOUVELLE LOI ELECTORALE qui régira les prochaines élections municipales a déçu même les plus faibles espoirs. Comme auparavant, la constitution même des listes dépend entièrement du parti et des organisations-tampons, comme le PRON. La Pologne étant à cet égard une exception parmi les pays de l'Est, sur la liste - unique - il y a plus de candidats que de mandats à pourvoir mais ce n'est qu'un subterfuge. Sur les bulletins de vote, les noms sont inscrits dans un ordre préférentiel, les premiers candidats sont déclarés élus et l'on vote sans passer par l'isoloir. (Les isoloirs existent, mais leur emplacement dans un coin éloigné remplit bien son rôle dissuasif). "Solidarnosc" ne pouvait participer à un tel marché de dupes. Il fallait choisir la façon la plus éclatante et la plus efficace de s'y opposer. Les structures clandestines du syndicat ont soumis à la discussion les différents moyens d'action: rayer les têtes de listes, c'est-à-dire les nominations, subtiliser les bulletins de vote en mettant dans les urnes des enveloppes vides pour organiser ensuite des élections parallèles, enfin s'abstenir.

C'est à cette dernière solution qu'appelle la TKK (Commission Provisoire de Coordination de "Solidarnosc"). Les autres actions, bien que séduisantes et spectaculaires, posent trop de difficultés techniques, surchargeraient les réseaux du syndicat et les exposeraient dangereusement. Mais surtout, parce que le viol de la société commence et s'accomplit déjà au moment où les gens se sentent forcés d'aller voter, c'est uniquement par le boycottage pur et simple qu'on démontre le refus de se prêter au jeu du pouvoir. Bien qu'il puisse manier tous les chiffres à volonté - de la participation au résultat - les élections ne sont pas une simple formalité pour le pouvoir qui a un besoin impératif de prouver sa capacité de terroriser la société.

De ce point de vue, les municipales constituent un test important avant les législatives, exceptionnellement dissociées et repoussées, par une prorogation du mandat de la Diète. Le renforcement de la répression prouve bien que les autorités ont décidé de tout faire pour que les élections du mois de juin ne diffèrent pas des autres "élections" dans les pays communistes.

"SOLIDARNOSC" PRODUIRA sa propre analyse des élections municipales qui auront lieu le 17 juin, a déclaré Bogdan Lis, membre de la TKK, lors d'une récente entrevue pour Le Monde du Travail, organe de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). Bogdan Lis a réaffirmé l'appel de la TKK pour le boycott des élections tout en soulignant que la direction clandestine ne considérerait pas celles-ci comme un référendum. Il indiqua également que l'action future de Solidarnosc ne sera pas réellement affecté par le résultat de ce boycott quoique celui-ci pourra influencer le niveau et le champs d'activité du syndicat libre polonais. Interrogé pour le même numéro du Monde du Travail Libre, le président de Solidarnosc, Lech Walesa, a répété qu'il ne participerait pas au vote du 17 Juin. "Je ne peux pas dire aux autres ce qu'ils doivent faire, mais je pense que cela est assez clair pour tout le monde. Lis confirma que le syndicat envisageait vérifier le taux de participation aux élections. Il affirme que le syndicat libre recevra des informations de membres individuels dans les commissions électorales officielles des différentes localités. Le syndicat sondera également le nombre d'électeurs qui se présentera dans un nombre sélectionné de points de vote. L'une des principales préoccupations de Solidarnosc à l'heure actuelle est le fait que pour réduire en termes de pourcentage l'ampleur du boycott, les autorités essaient d'empêcher autant que possible les sympathisants de Solidarnosc d'apparaître sur la liste électorale. Walesa a exprimé quant à lui sa conviction que Solidarnosc sortira finalement vainqueur dans le combat qu'il mène pour un syndicalisme libre en Pologne. Il indique également qu'il y existe des similitudes entre la situation en Pologne et au Chili bien que les luttes des syndicats dans les deux pays soient distinctes. "Mais tant en Pologne qu'au Chili nous allons gagner, le coût de notre combat sera peut-être différent."

TOMBEE DU TELEX

LE COMPROMIS DANS "LA GUERRE DES CRUCIFIX" intervenu vendredi 4 avril après de longues négociations commencées au lendemain de l'occupation du groupe scolaire de Mietne (au sud-est de Varsovie) les 6 et 7 mars derniers par les élèves s'opposant au retrait des crucifix des salles de classe, se caractérise par un recul du pouvoir. Les crucifix ne seront pas rétablis dans les salles de classe mais ils restent accrochés dans l'internat et la salle de lecture. Tous les élèves pourront assister normalement aux cours, sans signer la déclaration d'allégeance laïque, exigée auparavant par l'administration. Les 2000 élèves qui avaient préféré quitter Mietne et s'inscrire dans d'autres écoles de la région pour ne pas avoir à signer cette déclaration, seront réintégrés ainsi que deux enseignantes, licenciées en raison de leur soutien aux élèves.

L'épilogue du conflit montre l'embarras du pouvoir devant "la guerre des crucifix", éclatée au grand jour en septembre dernier lorsque les évêques polonais avaient dénoncé avec fermeté la volonté des autorités d'enlever les symboles religieux des lieux publics, estiment les observateurs.

L'affaire de Mietne avait d'autant plus de raisons d'inquiéter le pouvoir qu'elle avait entraîné la constitution d'un front commun réunissant l'épiscopat, "Solidarnosc", et la majeure partie de la société polonaise à la veille de deux échanges sensibles: le 1er mai et les élections municipales du 17 juin.

LES AUTORITES POLONAISES vont-elles continuer l'offensive contre les croyants en Pologne, dirigée en particulier contre les milieux enseignants et étudiants?

A Lublin (est du pays) indique-t-on dans les milieux de l'opposition, les directeurs des écoles ont reçu l'ordre d'établir des listes des élèves et des

40P. 12007

professeurs les plus ostensiblement croyants, et dans plusieurs autres villes, l'administration exige que les enseignants signent "des déclarations de respect du caractère laïc de l'enseignement".

La même situation prévaut à Torun (nord du pays) où les directeurs de tous les lycées de la ville, selon la même source, sont priés de remplir, sous le contrôle des responsables locaux du parti, des questionnaires sur les professeurs qui participent aux offices religieux.

LE 5 AVRIL, LE PROCES d'anciens membres dirigeants de "Solidarnosc", Anna Walentynowicz et Kazimierz Switon, et d'une psychologue, Ewa Tomaszewska, tous les trois poursuivis pour "atteinte à l'ordre public", a été renvoyé sine die en raison de l'état de santé des inculpés.

Le tribunal de Katowicwe (Silésie) a ordonné l'élargissement de Walentynowicz, figure de proue des premiers jours de "Solidarnosc" qui souffre d'un cancer. Kazimierz Switon, organisateur des premiers syndicats libres en Pologne, avait été libéré de prison il y a plusieurs semaines pour subir une opération de l'estomac. Tous les trois avaient été arrêtés en décembre dernier lorsqu'ils tentaient de sceller une plaque sur l'enceinte de la mine Wujek, où, au mois de décembre 1981, 11 mineurs avaient été tués par la police durant les manifestations contre la loi martiale.

DES MILLIERS DE TRACTS ont été lancés le 6 avril en début d'après-midi en plein centre de Varsovie, exigeant la libération de 4 dirigeants du comité d'auto-défense sociale KOR, Adam Michnik, Jacek Kuron, Zbigniew Romaszewski et Henryk Wujec. Selon les témoins sur place, les tracts ont été lâchés du haut d'un immeuble, au croisement des deux artères principales de Varsovie. Dans ces tracts, le gouvernement du Gén. Jaruzelski est accusé, "de vouloir faire un procès aux membres du KOR en ayant comme objectif la vengeance et la terreur contre des militants dont le seul crime est d'avoir toujours lutté légalement pour le respect de la loi et pour la défense des personnes poursuivies par l'ancienne équipe dirigeante". Les 4 accusés, rappelle-t-on, sont inculpés pour tentative de complot contre l'Etat polonais et risquent jusqu'à 10 ans de prison. Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il était prêt à remettre les accusés en liberté, sous condition de leur exil à l'ouest, ce qu'ils ont refusé.

SELON UN BULLETIN de "Solidarnosc" cité par l'AFP et daté du 2 avril, le syndicat demande à toute personne désirant vérifier la participation aux élections à Varsovie, de prendre part à l'opération "3 x 5", c'est-à-dire, de compter le nombre d'électeurs sortant des bureaux de vote pendant 5 minutes, au moins 3 fois le jour du scrutin, le matin, en milieu de journée et le soir. Les résultats seront transmis à la commission régionale de "Solidarnosc", présidée par Zbigniew Bujak, qui effectuera alors des projections permettant d'évaluer si la consigne de boycott a été suivie dans la capitale.

LA DIETE POLONAISE a adopté le 6 avril une loi qui fournit un cadre légal aux fonds de charité ou culturels. Elle a pour but de permettre la création d'un fonds d'aide aux agriculteurs, administré par l'église, bien que dans sa dépêche à ce sujet l'agence PAP ne fasse aucune référence à cet aspect de la loi. L'église souhaite depuis longtemps créer une fondation dont le but serait de gérer l'aide envoyée par les églises ouest-européennes aux agriculteurs individuels polonais qui cultivent 75 % des terres du pays.

PARALLELE NEWS

LES ELEVES DU LYCEE Topolowska à Gdansk se battent pour la liberté de leurs camarades arrêtées. Le 5 mars dernier, la SB (police politique) a procédé à de nombreuses perquisitions chez les élèves de ce lycée. Quelques uns ont été mis en garde à vue et l'un d'entre eux, Winnicjusz Zalecki est resté en détention provisoire. L'action de la police avait pour but de démanteler le comité inter-écoles de résistance et la radio "Solidarnosc" de Topolowska. Une semaine plus tard, les élèves ont organisé un meeting d'une demi-heure pour demander à la direction qu'elle fournisse une "caution sociale" à Winnicjusz Zalecki afin qu'il puisse être remis en liberté et soigné pour son diabète. L'école fut encerclée par la ZOMO (police anti-émeutes) et les agents de la SB patrouillaient dans les couloirs. Après la réunion, deux élèves ont été arrêtés. Pour l'un deux, Robert Tomaszewski, le procureur a ordonné sa détention provisoire d'un mois. Depuis ce jour, ses camarades organisent quotidiennement une protestation silencieuse pendant la récréation.

Depuis plusieurs mois, Topolowska est connue pour sa combativité. L'année dernière, le lycée avait commémoré d'une façon spectaculaire l'anniversaire de l'Etat de Guerre. Depuis le 15 décembre dernier émet Radio "Solidarnosc-Topolowska". Les élèves sont informés par le bouche à oreille de la date de l'émission et ils amènent ce jour-là leurs transistors à l'école.

DEPUIS LE 5 MARS, la SB a renforcé la répression en multipliant le nombre de perquisitions et d'arrestations dans tout le pays. A Cracovie, l'action policière a touché quelques 200 personnes, surtout dans les milieux universitaires. Cette chasse a pour but, paraît-il, d'arrêter les éditeurs de "l'Arche", une revue littéraire clandestine, ce qui fait que les Cracoviens appellent les agents de la SB 'les aventuriers de l'arche perdue'.

L'hebdomadaire CDN du 26 mars, commente ce renforcement de la répression "comme une stratégie de pacification qui ne vise pas à anéantir les forces indépendantes mais à maintenir une pression policière constante pour geler les structures clandestines sous un certain seuil de leur activité, en espérant que la résistance s'éteindra ou se marginilisera dans ces conditions".

TYGODNIK MAZOWSZE, hebdomadaire de Solidarnosc pour la région de Varsovie, dans son numéro du 23 mars publie des informations démontrant que les milieux de l'opposition démocratique font massivement l'objet d'interrogatoires, de perquisitions, de gardes à vue et d'arrestations.

Le 5 et 6 mars, indique TM, perquisitions et gardes à vue se sont multipliés simultanément dans les régions d'Elblag, Malbork, Tczew, Olsztyn (Nord), Lublin, Zamosc (Sud-est), Tomaszow Lubelski (Est) et Zabrze (Sud).

A Torun (Nord-ouest), la police a procédé le 11 mars, dans plusieurs entreprises, à l'arrestation d'une quarantaine de personnes dont 6 ont été déférées devant le procureur. Toujours de même source, on annonce que les services de sécurité ont opéré du 8 au 15 mars plusieurs "descentes" à l'usine WSK de Swidnik (Sud-est) soumettant les ouvriers à des fouilles et interrogatoires. Une quinzaine d'entre eux ont été maintenus 48 heures en garde à vue.

PENDANT SA CONFERENCE DE PRESSE du 13 mars, le porte-parole du gouvernement avait ironisé sur la naïveté ou la mauvaise foi des correspondants étrangers qui s'appitoient sur le sort des prisonniers en mauvais

état de santé, alors que ceux-ci sont très bien soignés dans les prisons et libérés le cas échéant. Le ministre avait donné comme exemple le cas de Grazyna Staniszevska, dont s'inquiétait l'envoyé de la BBC à Varsovie. Cette prisonnière fut libérée - a dit le porte-parole - dès que le médecin a constaté son mauvais état de santé.

Dans une lettre ouverte, Staniszevska dément cette auto-publicité gouvernementale et rappelle que plusieurs demandes de libération provisoire pour des motifs médicaux lui furent refusées. Elle décrit aussi les conditions extrêmement pénibles de sa détention et qui n'avaient rien à voir à un traitement dû à une malade.

Staniszevska dit au ministre que c'est à cause de la notoriété de son cas qu'elle a pu être libérée (les interventions des évêques et du Comité d'aide aux arrêtés, les informations du correspondant de la BBC et les articles dans la presse clandestine) et non à cause de considérations humanitaires des autorités. A preuve de ses dires, Staniszevska cite les noms de malades graves qui pourrissent toujours dans les prisons parce qu'ils sont inconnus.

LES MANIFESTATIONS INDEPENDANTES du 1er mai sont devenues une des expressions de la solidarité des travailleurs, affirme le Comité de Coordination Interentreprises (MKK) de Varsovie dans une déclaration du 20 mars. Le MKK encourage les comités d'entreprises, les groupes professionnelles indépendants et les membres de cercles auto-didactes de préparer conjointement les démonstrations du 1er mai. Le Comité Régional Interentreprises "Solidarnosc" (MRKS), aussi de Varsovie, suggère des slogans pour les manifestations indépendantes tels que la liberté pour les prisonniers politiques, des élections démocratiques, etc...

LA COMMISSION PROVISOIRE DE COORDINATION DE NSZZ "Solidarnosc" a lancé un appel le 11 avril, pour la tenue de "manifestations massives et pacifiques" au 1er mai, la Fête du Travail, et le 3 mai, anniversaire de la Constitution démocratique de 1791. La TKK encourage la population à participer à de manifestations parallèles et indépendantes des préparatifs officiels. Les manifestations seront organisées par les structures régionales de "Solidarnosc" afin que "d'actions massives, spectaculaires quoique pacifiques, aient lieu partout où c'est possible". En 1982 et 1983, des dizaines de milliers de personnes avaient participé à des démonstrations indépendantes de soutien à "Solidarnosc". Dans la plupart des grandes villes, la police et les escadrons anti-émeutes ZOMO ont attaqué les participants et dispersé la

manifestation pacifique avec l'aide de bombes lacrymogènes et de canons à eau.

LE COMITE DE LA CULTURE INDEPENDANTE a décerné pour la deuxième fois consécutive les prix "culture" de "Solidarnosc". Parmi les 16 lauréats figurent le comité de rédaction de la revue de l'Arche et de nombreux créateurs qui s'expriment aussi bien dans les média indépendants qu'autorisés.

B.D.I.C

AU DELA DE LA POLOGNE

LA 183 ème SESSION du Comité Confédéral de la Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.) a approuvé une résolution sur la défense des droits de l'homme et la liberté syndicale en soulignant qu'en Pologne "les droits fondamentaux continuent à être violés et la liberté syndicale est toujours inexistante en dépit des conclusions du rapport de Monsieur Patricio Ruedas, Secrétaire général adjoint des Nations Unies, rapport que la C.M.T., conjointement avec Solidarnosc, récuse". La réunion du Comité Confédéral de la C.M.T. a eu lieu fin mars.

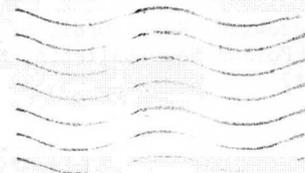
LE 23 MARS plusieurs centaines de parisiens ont manifesté devant l'Ambassade de Pologne contre les brutalités policières dans la prison de Barczewo. La manifestation fut organisée par Force Ouvrière qui dans un communiqué à cet effet, dénonce l'action policière du 29 février durant laquelle 60 policiers furent irruption à la prison de Barczewo pour "mater" les prisonniers politiques qui y font la grève à tour de rôle depuis décembre dernier, exigeant le statut de prisonnier politique. La FO a aussi annoncé dans ce communiqué, la constitution d'une commission nationale confédérale d'aide aux syndicalistes polonais.

UNE RESOLUTION CONDAMNANT la violation des droits humains et syndicaux fut adoptée à l'unanimité par le Congrès du Uniao Geral de Trabalhadores (UGT-P), qui s'est tenu à Lisbonne du 29 mars au 1 avril. La résolution souligne la lutte des syndicalistes emprisonnés en Pologne et les attaques gouvernementales contre les avocats défenseurs des prisonniers politiques et de leurs familles. "Le Congrès du UGT condamne ces attaques aux droits humains ainsi qu'aux droits civiques et syndicaux et fait requête au Procureur Général de Varsovie et à l'ambassade polonaise à Lisbonne pour demander la fin de la répression contre les prisonniers polonais, la reconnaissance du statut de prisonnier politique pour les syndicalistes emprisonnés et la révocation de toutes actions punitives entreprises contre les avocats qui les défendent."

Sources: CDN, No. 65
 CISL Communiqué de presse
 Le Monde
 Tygodnik Mazowsze, Nos. 80/81, 82
 Uncensored Poland News Bulletin, No. 7/84
 Wola, No. 12

BIURO KOORDYNACYJNE NSZZ
« SOLIDARNOSC »
COORDINATING OFFICE ABROAD OF
NSZZ SOLIDARNOSC
B.P. 112 - 1040 Bruxelles - Belgique

Université de Paris
Bibliothèque de Documentation
Internationale Contemporaine
Centre Universtaire
F-92001 Nanterre-Cedex
FRANCE



IMPRIME
DRUKWERK